



22.04.2026

Mémento pour la position du tir couché sur appui pour Carabine C50 (U15 et SV)

Tous les participants U15 et SV peuvent tirer sur appui ou en position couchée à la Carabine C50.

*Le tir couché sur appui pour les deux catégories d'âge constitue une **compensation de l'âge** et non un allègement de position.*

La position couchée sur appui est décrite dans les Règles du tir sportif (RTSp), Règles techniques pour Carabines et Fusils (RTCF):

Article 9 Couché sur appui pour Carabine C50

- 1 On peut utiliser des structures en bois rembourrées, des trépieds ou tout autre dispositif similaire comme support. (Il est interdit d'utiliser des matériaux antidérapants sur ces structures)
- 2 Le support ne doit pas comporter de surface supplémentaire pour le placement du coude et ne doit pas être fixé au sol.
- 3 Le fût de la carabine doit reposer librement sur le support plan et sans être fixé.
- 4 Le fût de la carabine doit être appuyé sur une longueur de 20 cm maximum dans le sens du canon, un espace libre d'au moins 5 cm doit être laissé de part et d'autre du fût.
- 5 Au lieu d'appuyer directement le fût de la carabine, il est également possible de poser la main qui tient la carabine sur ou contre un support, ou d'appuyer la main et/ou l'avant-bras contre ce support (tir sur appui). Dans ce cas, la carabine ne doit pas toucher le support. Le haut du bras ne doit ni reposer ni être en appui.
- 6 En ce qui concerne l'utilisation et le montage des bretelles, il convient de se reporter au catalogue des moyens auxiliaires du DDPS. (concerne le F300)
- 7 Il est interdit d'utiliser des coussins ou tout autre rembourrage similaire sous le corps ou sous les vêtements de tir.
- 8 Le chargeur et le pontet de sous-garde ne doivent reposer sur rien. (concerne le F300)

Précisions de la division Carabine 10/50m:

- Il est interdit d'installer des chariots d'appui ou des sous-fûts; les cales-main doivent être retirés.
- **Il est interdit d'utiliser une bretelle lorsque le fût de la carabine est en appui.**
- Au lieu d'appuyer directement le fût de la carabine, il est également possible de poser la main qui tient la carabine sur ou contre un support, ou d'appuyer la main et/ou l'avant-bras contre ce support (tir sur appui). Dans ce cas, la carabine ne doit pas toucher le support. Le haut du bras ne doit ni reposer ni être en appui. La bretelle peut être utilisée.

Les représentations ci-dessous illustre les positions autorisées et non autorisées pour le «tir couché appuyé» dans la catégorie C50.



Exemples corrects:



Appui sans bretelle



Appui arrondi



Appui plat,
long. max. 20cm



Le tir sur appui s'ef-
fectue sans bretelle

Appui: différentes possibilités avec bretelle



- la **main qui tient la carabine** peut s'appuyer ou être posée
- l'arme ne doit toucher aucun autre appui

Non autorisé



Il est interdit d'installer
des cales-main pour la
fixation



Appui non plat,
non autorisé, même avec
bretelle



Pas d'appui avec
revêtement antidérapant
Pas de montage sous le fût



Appui en forme
de U

